

## L'INITIATIVE

---

### Des centimes solidaires

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Chacun des 2.000 salariés d'ADP pourra bientôt, s'il le souhaite, soutenir l'emploi en France ou à l'étranger en donnant à une association les quelques centimes qui figurent sur sa fiche de paie... A chaque centime offert par un collaborateur, ADP abondera de 1 centime. Or cette entreprise spécialisée, entre autres, dans la gestion de la paie traite 2,5 millions de bulletins de salaire par mois en France. Et envisage de proposer ce système, baptisé « l'arrondi solidaire », à ses 9.000 clients. « *Faire don d'une poignée de centimes est relativement indolore. Mais, mis bout à bout, cela représente des sommes colossales. Si nous arrivons à convaincre un salarié sur cinq, nous aurons collecté 6 millions d'euros* »,

commente Laurent Boens, directeur du marketing d'ADP France. Le mécanisme, élaboré avec la société microDON et les associations PlanetFinance et Adie, est simple. Dès janvier prochain, il suffira aux collaborateurs volontaires de se connecter sur un site dédié et les centimes d'euro seront prélevés automatiquement, avant d'être collectés par l'entreprise et reversés à l'une des deux associations partenaires. Les collaborateurs plus généreux pourront donner jusqu'à 5 euros mensuels. Déjà, l'opérateur de services fixes par satellite Eutelsat est conquis. Mais les associations ne sont pas les seules bénéficiaires, à en croire Laurent Boens : « *Dans la grisaille actuelle, cela mobilise les collaborateurs sur une cause. Et ils en sont fiers.* » L. N'K.